



PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 13 DEC. 2012

Service Aménagement  
Division Évaluation Environnementale  
Réf. Chr : 1182/12  
Nos réf. : 2012-000198  
Affaire suivie par : Sandrine RICCIARDELLA  
sandrine.ricciardella@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 04 34 46 65 34 – Fax : 04 67 15 68 12

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Monsieur le Préfet de l'Aude

Direction Départementale des Territoires et  
de la Mer de l'Aude  
SUEDT –  
105 boulevard Barbès  
11838 CARCASSONNE Cedex 9

A l'attention de Dominique Coste

**Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale**

**projet de centrale photovoltaïque au sol déposé par SOLAR ENVIRO PARTNERS sur la commune de Trèbes**

Par courrier reçu le 02/10/12, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier du projet de centrale photovoltaïque au sol déposé par SOLAR ENVIRO PARTNERS sur la commune de Trèbes.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,

Le Directeur Régional Adjoint  
de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement Languedoc-Roussillon

Francis CHARPENTIER

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30  
Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00  
520 allées Henri II de Montmorency  
34064 Montpellier cedex 02